

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

des personnels du Département du HAUT-RHIN



Colmar, le 12 juin 2018

Madame la Présidente Département du Haut-Rhin 100 avenue d'Alsace 68000 COLMAR

<u>Objet</u> : Demande d''octroi d'autorisation d'absence pour la participation à l'AG des membres de l'ASPAD

Madame la Présidente,

Comme vous le savez certainement, l'assemblée générale de l'ASPAD réunie le 7 juin dernier a décidé, à une courte majorité, de rejeter le projet de budget 2018 proposé par le président de l'amicale du personnel.

Compte tenu du peu de participants (à peine une soixantaine de membres présents), il nous semble important, d'un point de vue démocratique, de favoriser l'expression du plus grand nombre à l'occasion de la nouvelle assemblée générale convoquée le vendredi 29 juin prochain à 9h00 en vue d'un nouvel examen du projet de budget.

Afin de permettre aux membres de l'ASPAD de pouvoir participer et ainsi s'exprimer, nous vous proposons de bien vouloir octroyer une autorisation spéciale d'absence aux agents de tous les services du Département qui en feraient la demande, et de leur permettre de recourir aux véhicules de service pour se rendre à l'assemblée générale.

Attachée à l'ASPAD et aux valeurs qu'elle porte, notre organisation syndicale tient à souligner qu'elle est favorable au développement des activités amicalistes de manière à permettre au plus grand nombre de s'y inscrire.

Enfin, comme nous vous le suggérions par courrier du 4 juin dernier, il serait vivement souhaitable d'augmenter de manière substantielle la subvention de fonctionnement consentie à l'ASPAD afin que celle-ci puisse répondre aux aspirations de tous ses membres.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos cordiales salutations.

Pour le Syndicat FO Le secrétaire général

Christophe ODERMATT



